



Partenariat PGI et Dijon Métropole – 2026

Note de présentation



Table des matières

Introduction.....	3
Première partie : Soutien au fonctionnement général du PGI	4
1. Les liens entre notre gérontopôle et le domaine de la recherche / enseignement supérieur.....	4
Conseil scientifique du PGI	5
2. Un soutien indispensable pour le développement et la pérennisation de nos actions.	8
3. Budget.....	8
Deuxième partie : Animation de l'écosystème de la silver économie	11
1. Contexte.....	11
2. La proposition du PGI.....	12
3. La dynamique sur le territoire et en BFC.....	13
3.1 Un territoire propice pour l'innovation et la sensibilisation à la transition démographique	13
3.2 Une dynamique qui s'est accélérée en 2025 à l'échelle régionale.....	14
<i>De nouveaux projets accompagnés</i>	14
<i>La poursuite du laboratoire des innovations</i>	15
<i>Le PGI ambassadeur de la French Care</i>	17
4. Mise en œuvre des projets présentés.....	18
4.1 La poursuite de la dynamique du comité Opportunités Seniors	18
4.2 Le développement des produits/services « tout publics »	19
<i>La thématique de la mobilité</i>	19
<i>Les commerces de proximité</i>	20
<i>Autres thématiques</i>	20
4.3 Sensibiliser pour susciter l'innovation.....	21
4.4 La prise en compte de l'adaptation des entreprises aux salariés vieillissants et aux problématiques de la transition démographique	22
5. Synthèse du plan d'action 2026	23
6. Budget prévisionnel	25

Introduction

Dijon Métropole est l'un des partenaires historiques de notre gérontopôle et apporte son soutien aux actions du PGI depuis sa création en 2010.

Un soutien plus appuyé a été apporté par la collectivité dès 2022 dans les projets en faveur du développement économique local, via l'appui au programme d'action du comité Opportunités Seniors.

Après des échanges au cours du mois de mars 2026 entre le PGI et les services de Dijon Métropole, il a été souligné :

- L'intérêt de poursuivre une démarche de soutien aux entrepreneurs du territoire, avec une attention particulière sur le meilleur chainage avec les autres opérateurs soutenus par la collectivité, et notamment Santenov ;
- L'intérêt de poursuivre le soutien du développement de nouvelles actions par le PGI et notamment en lien avec les acteurs de la recherche (CHU, Universités, laboratoires de recherche, etc.)

La présente note reprend ainsi :

- Une première partie consacrée au soutien du fonctionnement général du PGI et à ses actions de manière générale, avec un focus sur la partie recherche.
- Une deuxième partie comprenant le projet d'animation de l'écosystème de la silver économie, adapté aux enjeux et attentes de Dijon Métropole.

Première partie : Soutien au fonctionnement général du PGI

Le programme de travail 2026 du PGI, qui sera finalisé pour l'assemblée générale au mois de mai comprend 25 actions.

Les domaines et thématiques de l'année se rapprochent du cahier des charges des gérontopôles de France qui a été remis le 15 février 2022 à la ministre déléguée à l'autonomie et favorise l'excellence du réseau national constitué par les 12 gérontopôles actuels (plusieurs sont encore en préfiguration, en Grand Est et dans les DROM). Les projets du PGI reflètent le contexte de prise en compte croissante du vieillissement dans toutes les politiques publiques, en particulier concernant la prévention, le choix de vieillir à domicile ou l'évolution des EHPAD.

Ces projets s'inscrivent dans les compétences de Dijon Métropole, qui lui permettent d'œuvrer pour un territoire attractif et doux à vivre pour ses habitants, passant par l'économie, les transports, l'environnement, l'habitat, l'urbanisme et tant d'autres.

Le soutien de Dijon Métropole et de nos autres partenaires des collectivités territoriales revêt une grande importance pour notre équipe, afin de **contribuer aux temps de prospective en amont de la mise en « production » d'un projet**. A titre d'exemple, cela a été le cas en 2025 pour les temps de réflexion qui nous ont permis de concrétiser un nouveau projet à destination des aidants actifs, avec l'ARACT, présenté plus loin dans cette note, dans la partie consacrée à l'écosystème de la silver économie.

1. Les liens entre notre gérontopôle et le domaine de la recherche / enseignement supérieur

Lors de l'échange entre le PGI et les services de Dijon Métropole en mars 2026, il a été souligné **l'importance des liens entre notre gérontopôle et le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur**, des sujets pleinement inclus dans le périmètre de la direction de nos interlocuteurs au sein de la collectivité.

Nous avons donc repris, ci-après, tous les projets en cours et à venir, dans lesquels les actions de terrain se croisent et s'enrichissent avec le monde de la recherche, que ce soit au niveau des CHU, des laboratoires de recherche ou de formations universitaires. **Sont mis en avant en bleu dans cette liste les actions menées plus spécifiquement sur le territoire, et avec les acteurs implantés sur Dijon Métropole.**

A nouveau, comme précisé plus haut, le soutien au fonctionnement général de notre association permet à nos équipes d'engager ces partenariats et cette phase de prospection avant d'envisager le lancement de nouveaux projets.

Conseil scientifique du PGI

Le Conseil scientifique assiste le Conseil d'administration dans la définition de la politique scientifique du PGI. Il accompagne l'équipe salariée, les membres du PGI et ses partenaires dans la production de connaissances dans le champ de la gérontologie. Il facilite l'accès aux ressources expertes de la recherche, ainsi que la diffusion des protocoles et résultats des travaux de recherche auxquels le PGI est associé. Il produit des avis et recommandations visant à garantir la qualité, la cohérence et l'éthique de la stratégie de développement et d'innovation du PGI.

Voici sa composition pour la mandature 2023/2026 : [conseil scientifique PGI](#)

En 2025, notre Conseil scientifique s'est réuni à deux reprises. Ces réunions ont permis d'apporter de nombreux éléments de réflexion sur les projets d'études et recherches en cours. Un focus a notamment été réalisé sur l'expérimentation régionale exosquelettes et sur la perspective d'une étude sur les chutes en EHPAD. La gouvernance et l'équipe technique ont également sollicité son avis sur l'éventualité d'un partenariat avec un laboratoire pharmaceutique.

En-dehors de ces réunions, les membres du Conseil scientifique se sont impliqués comme experts dans différents projets menés par le PGI et l'UGF, mettant à disposition ressources bibliographiques, un appui méthodologique, et des temps de relectures. C'est le cas notamment pour plusieurs projets détaillés plus loin, par exemple les formations avec l'Assurance retraite ou encore le centre de ressources et de preuves de la CNSA.

Enfin, deux chercheurs du Conseil scientifique du PGI sont aussi membres du Conseil scientifique de l'Union des Gérontopôles de France, chaque gérontopôle pouvant nommer deux membres.

Le volet « Etudes et recherche »

Projet de recherche autour de la reconstruction de l'EHPAD de Sombernon (21) : dans ce cadre le PGI a accompagné le **Groupe VyV3 Bourgogne** (gestionnaire de l'EHPAD) afin de mettre en place une thèse CIFRE, et dans la mobilisation des premiers financements de la recherche. Un doctorant (**Université de Bourgogne Europe (UBE) - laboratoire LIR3S¹**) est ainsi accueilli par VyV3 Bourgogne et travaille sur ce projet de recherche durant trois ans.

Recherche-action sur les personnes en situation de handicap vieillissantes (Autonomos) : le **PGI collabore depuis deux ans avec le laboratoire LIR3S de l'UBE**, plus principalement avec une professeure de démographie, afin de répondre conjointement à des appels à projets de recherche. Début 2026, nous avons ainsi déposé une réponse commune à l'AAP du programme « Grand âge et handicap » de l'IReSP-CNSA.

Projet de recherche ARA (Accepter et résister aux aides) : ce projet de recherche est porté par le laboratoire de sociologie (LaSA) de l'Université Marie et Louis Pasteur (UMLP) et le PGI

¹ Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches « Sociétés, Sensibilités, Soins »

y est associé afin de déployer une enquête exploratoire sur un quartier de Besançon, grâce à l'accueil d'un stagiaire, en M2 de sociologie.

FRAGIRE (évaluation de la fragilité des retraités) : **le CHU Dijon Bourgogne, le laboratoire INSERM CAPS (Cognition, Action, Plasticité Sensorimotrice) de l'UBE** et le LaSA (UMLP) sont membres du groupe d'experts FRAGIRE : ils sont la caution scientifique du projet. Ils ont proposé des ressources bibliographiques, validé la méthodologie de projet, relu le guide à destination des évaluateurs. Par ailleurs, le **CHU Dijon Bourgogne** réalise une analyse statistique sur la grille FRAGIRE.

Expérimentation d'exosquelettes auprès de structure de l'aide et du soin à domicile : dans le cadre de ce projet, le PGI est missionné par l'ARS BFC pour évaluer l'expérimentation menée auprès de 4 structures du domicile. Nous accueillons dans ce cadre une stagiaire, étudiante en M2 du **master MEOS² de l'UBE**.

Etude exploratoire pour la mise en place d'une cartographie des lieux de vie collectif pour seniors : pour cette étude, commanditée par la Carsat, le PGI a fait appel au laboratoire ThéMA³ et à son site de Besançon, pour réaliser la phase de faisabilité des outils cartographiques. Nous avons travaillé en partenariat avec une étudiante du M2 AGATE⁴, qui a été mise à la disposition de notre équipe pendant 3 mois. Le partenariat est actuellement à l'étude pour être reconduit en 2026.

Projet de recherche CARAVANE : le PGI est présent au sein du comité des partenaires de ce projet, porté par le CHU de Besançon et l'UMLP, autour de la thématique de l'habitat des seniors.

Le volet « Silver économie »

Nous avons initié en ce début d'année des échanges avec différentes écoles et cursus universitaires (commerce, marketing, ingénieur) pour collaborer sur les sujets de la transition démographique. Cela a déjà débouché sur :

- Une mission de stage, en partenariat avec l'IAE de Besançon : un étudiant du M2 Management et transformation durable des organisations va être accueilli au 1^{er} semestre 2026 pour aider notre équipe à prospecter de nouveaux segments de marché.
- Partenariat avec l'ECM de Besançon : notre équipe sera force de proposition dès la rentrée 2026 pour faire travailler différentes promotions sur les sujets liés à la transition démographique dans le cadre de projets pédagogiques

D'autres échanges sont en cours avec différentes écoles au niveau de la région (**BSB, ESEO, CESI**, etc.) afin de discuter des possibles synergies entre nos structures.

² Management et évaluation dans les organisations de santé

³ Théoriser et Modéliser pour Aménager

⁴ Aide à la décision, géomatique et aménagement pour une transition écologique

Le volet « Formation »

Conception de formations en e-learning pour l'Assurance Retraite à destination des évaluateurs de besoins à domicile : le **CHU de Dijon**, le CHU de Besançon, **l'Université de Bourgogne Europe** et l'UMLP sont membres du groupe d'experts. Ils sont la caution scientifique et contributeurs (ressources bibliographiques, relecture et validation des contenus pédagogiques).

Le volet « Prévention »

Centre de ressources et de preuves de la CNSA - élaboration de programmes de prévention multidimensionnels fondés sur la preuve avec des formations associées : le **CHU Dijon Bourgogne**, le CHU Besançon, **l'Université Bourgogne-Europe** et l'UMLP sont mobilisés en fonction des thématiques travaillées **notamment les laboratoires INSERM CAPS, INRAE CSGA équipe MIAM**, ELLIAD, etc. Ils sont la caution scientifique du projet (état de l'art, ressources, relecture et validation).

OMEGAH : conception et mise en œuvre d'un programme de prévention tertiaire à destination des professionnels des EHPAD et des résidents : le laboratoire de psychologie de l'UMLP est membre du groupe d'expert des module Bien-être-Santé mentale/ Alternatives non médicamenteuses (ressources bibliographiques, validation pédagogique et interventions dans les modules)

Plan antichute : sont associés à la dynamique dans différentes instances et projets :

- Membres du COPIL : Pr France Mourey (**INSERM – Université de Bourgogne Europe**) et Pr Patrick Manckoundia (**CHU Dijon Bourgogne – Université de Bourgogne Europe**)
- Membres du collectif antichute : **CHU Dijon Bourgogne, CAPS Inserm – Université de Bourgogne Europe, Centre INRAE BFC**, EA3920, UMLP, CHU Besançon
- Porteur de fiche-action plan 2 : CHU Besançon
- Groupe de travail – étude sur les chutes en EHPAD : **CHU Dijon Bourgogne, CAPS Inserm – Université de Bourgogne Europe**

Les projets en cours de réflexion

Projet Interreg France Suisse : écriture d'un préprojet sur la santé mentale, en lien (côté français) avec le CHU de Besançon.

Etude de faisabilité sur l'attractivité des métiers : travail en cours proposé par le PGI, entre les FRANCAS du Doubs et les étudiants du Master 2 Politiques publiques de l'UMLP (projet tutoré).

Autres partenariats récurrents

Co-organisation chaque année de la journée de restitution du projet tutoré de la Licence Professionnelle AESP (administration et encadrement du service à la personne) de l'UMLP. En 2026 la journée a lieu le 18 mars sur la thématique de l'isolement.

Interventions ponctuelles de nos équipes au sein de différentes formations. Parmi les exemples en 2025 et 2026 : LP AESP, BTS SP3S à Besançon, IRTS FC, Licence de sociologie à Besançon, **Pharmacie – parcours Officine UBE** (intervention sur les proches aidants), **Master STAPS à Dijon**.

2. Un soutien indispensable pour le développement et la pérennisation de nos actions

Le soutien au fonctionnement du PGI par Dijon Métropole contribue au renforcement de la qualité de toutes nos actions au bénéfice des personnes âgées et favorise une démarche prospective continue pour l'équipe du PGI, de façon à enrichir l'existant et développer de nouvelles réponses.

Pour 2026, nos indicateurs d'évaluation seront :

- Réalisation des actions inscrites à notre programme de travail, dans le respect des engagements et des calendriers annoncés
- Production et diffusion des livrables prévus (rapports, synthèses, webinaires, etc.)
- Mise en place d'un réseau régional de seniors experts au sein du PGI

3. Budget

Le budget sollicité auprès de Dijon Métropole pour soutenir le fonctionnement général du PGI en 2026 est **de 6 500 €**.

Ci-après est présenté le budget prévisionnel 2026 du PGI, dans lequel s'inscrit cette demande de soutien.

PRODUITS PREVISIONNELS 2026

70 - VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	VENTES HORS TAXES	108 513 €
	Ventes de prestations de services	108 513 €
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 298 453 €
	Etat	766 421 €
	ARS BFC	766 421 €
	Région	55 000 €
	Région BFC	55 000 €
	Départements	12 000 €
	Conseil départemental du Doubs	12 000 €
	Communes et leurs groupements	78 500 €
	CCAS Ville de Besançon	6 500 €
	Ville de Dijon	6 500 €
	Grand Besançon Métropole	49 000 €
	Dijon Métropole	16 500 €
	Organismes sociaux	359 948 €
	Autres établissements publics	23 251 €
	Emploi aidés	3 333 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		22 400 €
756	Cotisations	17 400 €
7542	Mécénat	5 000 €
76 - PRODUITS FINANCIERS		
78 - REPORT SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 413 €
	Mises à disposition gratuite de biens	8 700 €
	Personnel bénévole	3 713 €
TOTAL (comptes 7 + compte 8)	TOTAL PRODUITS	1 441 779 €
HORS CVN		1 429 366 €

CHARGES PREVISIONNELLES 2026

60 - ACHATS		601 719 €
	Prestations de services/sous-traitance	588 752 €
	Achats de matières et fournitures	12 967 €
61 - SERVICES EXTERIEURS		76 486 €
	Locations	57 274 €
	Entretiens, réparations, maintenance	15 436 €
	Assurances	1 688 €
	Documentation	2 088 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		83 446 €
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	28 340 €
	Publicité, publication	12 788 €
	Déplacements, mission, réception	33 681 €
	Frais postaux et de télécommunications, services bancaires	8 637 €
63 - IMPOTS ET TAXES		15 676 €
	Impôts et taxes sur rémunération	13 540 €
	Autres taxes	2 136 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL		641 339 €
	Rémunération des personnels	485 847 €
	Charges sociales	153 424 €
	Autres charges de personnel	2 068 €
65 - CHARGES DE GESTION COURANTE		5 450 €
	Cotisation	5 450 €
66 - CHARGES FINANCIERES		
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS		3 450 €
	Dotation pour dépréciation des immobilisations	3 450 €
69 - IMPOSITION DES REVENUS PATRIMONIAUX		1 800 €
86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 413 €
	Dons en nature	
	Prestations en nature	8 700 €
	Bénévolat	3 713 €
TOTAL (Comptes 6 + compte 8) TOTAL CHARGES		1 441 779 €
HORS ECVN		1 429 366 €

Deuxième partie : Animation de l'écosystème de la silver économie

1. Contexte

Sur le territoire métropolitain, Dijon Métropole investit tout particulièrement le soutien aux entreprises et la promotion du territoire, en se dotant de l'agence de développement **Dijon Bourgogne Invest**.

Plusieurs filières de croissance sont identifiées localement :

- **L'agro-alimentaire**, grâce à la présence sur le territoire du pôle de compétitivité Vitagora.
- **La santé**, via – entre autres – la technopole Santenov ;
- **Le numérique** avec notamment le projet emblématique « OnDijon ».

Ces différentes filières peuvent toutes intéresser, à différents niveaux, l'écosystème de la silver économie, une « *filière⁵ émergente* » par ailleurs identifiée par la Région BFC dans son schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) pour la période 2022-2028. Il y est fait mention que la silver économie permet de faire de la transition démographique et du vieillissement de la population une « *opportunité (...) pour une réponse privée intéressante proposée aux territoires et ses habitants* ».

Cette expression « silver économie » peut laisser suggérer un marché spécialisé, alors même qu'il s'agit d'une dynamique transversale touchant presque tous les secteurs : industrie, commerce, mobilité, habitat, finance, assurance, numérique, santé, culture, prévention, loisirs et services. La notion **d'économie de la transition démographique** permet, à l'inverse, d'embrasser l'ensemble des transformations et d'en faire une filière à part entière, porteuse d'innovation, d'activité et d'attractivité territoriale.

Sur le volet économie de notre gérontopôle, objet plus particulier de cette note, le PGI pilote et anime depuis avril 2021 le **comité régional Opportunités Seniors**, constitué de 22 acteurs diversifiés et complémentaires : acteurs du soutien au développement économique, de la prévention, de l'accompagnement et du soin, collectivités territoriales, entreprises et représentants d'usagers. Ils œuvrent ensemble pour que les enjeux et opportunités liés au vieillissement démographique contribuent le plus fortement possible au **développement économique** régional et à la **dynamique de l'emploi local**.

Depuis 2022, les partenaires de ce comité, dont fait partie Dijon Métropole, suivent de façon coordonnée les demandes des porteurs de projets souhaitant bénéficier d'un

⁵ Ce terme de filière est employée dans le cadre de la silver économie depuis la création en 2013 de la filière silver économie nationale, dont l'animation a été confiée dès 2018 à France Silver Eco. Nous préférons cependant parler d'un écosystème car les produits et services développés par les entrepreneurs sont en réalité transverses à un grand nombre d'autres filières économiques déjà existantes.

accompagnement de la part de nos acteurs régionaux, dans une **logique de subsidiarité** avec les dispositifs existants, permettant de répondre avec efficacité aux besoins actuellement non couverts, notamment en matière de :

- Compréhension des besoins des publics cibles ;
- Compréhension de l'écosystème existant et de la façon d'appréhender le modèle économique spécifique à la silver économie ;
- Connaissance des éléments de droit et d'éthique appliqués à la silver économie ;
- Soutien sur mesure avec les dispositifs existants ou des prestations complémentaires au vu de l'étape de développement du porteur.

2. La proposition du PGI

Durant l'année 2024, les membres du PGI ont contribué à la réécriture de notre feuille de route stratégique 2024-2030. Ces travaux ont mis en exergue des attentes fortes envers notre gérontopôle : **qu'il renforce sa mission de centre de ressources, d'acteur d'influence et d'incubateur de projets pour la lutte contre l'âgisme, la prévention santé, la qualité des parcours de vie et de soin et la solidarité avec les plus vulnérables.**

Sur le volet économie, l'ambition de notre action est élevée avec un plan d'action triennal à engager autour de trois objectifs :

- Garantir une innovation au plus près des seniors, des territoires et de la recherche ;
- Décliner les politiques nationales de l'innovation économique pour le bien vieillir ;
- Devenir un centre de ressources et de preuves, accompagnant les politiques territoriales de silver économie.

Il est en effet primordial de considérer le vieillissement de la population comme une réelle opportunité pour notre société, y compris en matière économique.

Dès 2030, nous savons d'ores et déjà que plus de 30 % des consommateurs auront plus de 60 ans, une réalité déjà observable sur certains territoires aujourd'hui. Le « marché » de ce que l'on désigne la silver économie comprend tout aussi bien :

- Des services et produits de consommation courante, de loisirs et de culture, qui peuvent être adaptés aux besoins et attentes des seniors ;
- Des services et produits plus spécifiques, adaptés à des personnes fragilisées, voire en perte d'autonomie, qu'elles vivent à leur domicile, en habitat collectif ou en structure médicalisée comme les EHPAD.

Comme développé plus loin dans la note, **l'environnement de Dijon Métropole est propice à accompagner le développement de nouveaux services et produits, tout comme les études et recherches au bénéfice de la population âgée**, avec la présence d'industries de haute technologie, d'un écosystème universitaire et de la recherche complet (écoles d'ingénieurs, filières sciences humaines et sociales, etc.) mais aussi de nombreux commerces et services présents localement.

Après trois ans de structuration d'un écosystème autour de la silver économie, il nous paraît à présent possible de compléter ce socle par une approche plus englobante, en pleine cohérence avec les orientations de Dijon Métropole, afin de mettre en lumière les différentes perspectives de développement sur nos territoires, autour de 3 grands axes :

- La poursuite du développement des produits/services ciblés « dépendance » ou « prévention de la perte d'autonomie » ;
- Les perspectives autour des produits/services « tout public » et donc des grands segments de consommation et d'activité qui peuvent concerner les seniors ;
- La prise en compte de l'adaptation des entreprises face au vieillissement de leurs salariés.

3. La dynamique sur le territoire et en BFC

3.1 Un territoire propice pour l'innovation et la sensibilisation à la transition démographique

Le comité Opportunités Seniors a été lancé et officialisé en même temps que l'organisation du premier évènement régional de la silver économie, qui s'est tenu à Besançon.

Depuis fin 2022, les porteurs de projets et entrepreneurs du bien vieillir peuvent ainsi faire appel au PGI, via la porte d'entrée de ce comité Opportunités Seniors, pour être conseillés, orientés et accompagnés. L'objectif est d'aider leurs produits et services à trouver leur public et un modèle économique adapté à cet écosystème.

Notons que sur son territoire, Dijon Métropole finance/soutient déjà une grande partie des dispositifs proposés par les partenaires, membres ou non de notre comité régional, et que le PGI agit ainsi en subsidiarité de ces derniers.

Comme nous l'avons rappelé brièvement en introduction, le territoire de Dijon Métropole permet d'activer plusieurs leviers et dispositifs afin de soutenir l'innovation, notamment à destination des seniors, de leurs proches ou des professionnels qui les accompagnent.

Citons par exemple :

- **L'implantation du Pôle de compétitivité Vitagora**, et son travail autour de la participation citoyenne (living lab de l'alimentation durable), un partenaire avec qui le PGI a justement eu l'occasion de collaborer en 2025 pour animer des ateliers à destination des seniors.
- **Le Technopole Santenov** et ses liens avec l'innovation et l'entrepreneuriat en santé. Le *hub* Sully Santenov accueillera dès 2028 des startups, entreprises et acteurs de la recherche avec qui des ponts peuvent déjà être réalisés quant aux enjeux de la transition démographique.

Plus généralement, **les entreprises soutenues et accompagnées par le comité Opportunités Seniors, qu'elles soient implantées ou non sur le territoire de Dijon Métropole, peuvent *in fine* bénéficier aux habitants et aux partenaires locaux.**

Nous pouvons citer en exemple :

- **Sport Santé Domicile**, annuaire de mise en relation pour trouver un enseignant en activité physique adapté. La société, basée à Auxerre, référence néanmoins des coachs sur tout le territoire et peut ainsi profiter à tous les retraités souhaitant avoir accès à des séances adaptées à leur domicile.
- **Gabby**, une application qui rassemble générations et professionnels autour des aînés. Développée par l'entreprise LifeStoneLink, implantée en Saône-et-Loire, la solution profite à toute collectivité / structures d'habitat collectif / bailleurs sociaux, au bénéfice des retraités et de leurs aidants.

A partir de 2026

Avec l'appui de Dijon Métropole, nous souhaitons (re)travailler la coordination entre l'ensemble des acteurs du territoire, pour situer la place et le rôle de chacun dans le parcours de développement des projets. La proposition formulée par Dijon Métropole lors de notre rencontre en mars de réaliser une à deux fois par an des revues de projet avec le référent de Santenov, nous paraît tout à fait opportune, afin d'œuvrer en ce sens.

3.2 Une dynamique qui s'est accélérée en 2025 à l'échelle régionale

De nouveaux projets accompagnés

Nous avons pu rencontrer et échanger avec **15 nouveaux porteurs de projets** en BFC durant l'année 2025⁶, contre 12 en 2024. Les sollicitations restent nombreuses et régulières, et le travail partenarial porte ses fruits puisque les acteurs du développement économique en région ont désormais le réflexe de nous adresser les porteurs de projet sur cette thématique.

Parmi ceux-ci, 7⁷ ont bénéficié d'un accompagnement collectif via l'une ou l'autre de ces trois briques :

- Une présentation auprès des partenaires du comité Opportunités Seniors ;
- La participation au laboratoire des innovations lors de l'évènement du 14 octobre ;
- La participation au salon Silver Economy Expo sur le stand collectif des Gérotopôles de France.

Pour les 8 autres projets, les échanges sont restés à ce stade entre le PGI et le porteur, avec un premier niveau d'apport de conseils et de mises en relation, avant d'envisager – si pertinent – un accompagnement collectif.

⁶ Voir document « Bilan des projets suivis » envoyé en annexe.

⁷ Dont un souhaitant s'implanter sur le territoire de Dijon Métropole, le projet « Seniors Horizons »

A noter que nous avons également poursuivi l'accompagnement de **5 porteurs de projets déjà rencontrés** les années précédentes⁸, dont 2 ont bénéficié d'un suivi collectif tel que défini plus haut.

L'accompagnement par ce comité, grâce à l'appui du PGI, permet **d'apporter un soutien complémentaire et renforcé** aux dispositifs déjà existants, dont certains sont déjà financés par Dijon Métropole.

En complément de l'accompagnement individuel, un second axe porte sur plusieurs types de ressources apportées par le PGI et son réseau d'acteurs partenaires :

- Des **éléments de veille** : appels à projets, newsletters, agendas, etc. ;
- Des **valorisations et de la mise en réseau** sur des salons et événements silver économie en région et au national.

Sur ce dernier aspect, le PGI a renouvelé en novembre 2025⁹ sa participation au **Salon Silver Economy Expo** à Paris, au sein du Village des gérontopôles à forte visibilité¹⁰, permettant une valorisation accrue de leurs projets et de nombreuses mises en relation qualifiées. Cela fait partie des plus-values de l'accompagnement proposées par le PGI via Opportunités Seniors, puisque la valorisation de ces quatre entreprises sur ce salon a été permise grâce à la tenue de ce Village des Gérontopôles, avec un tarif préférentiel qui leur a été accordé.

A partir de 2026

Nous proposerons à Dijon Métropole, en amont de l'événement, d'organiser une délégation d'élus et/ou techniciens intéressés pour assister à ce salon, dont l'édition 2026 est annoncée les 1^{er} et 2 décembre à Paris.

La poursuite du laboratoire des innovations

Comme rappelé en introduction, la stratégie PGI 2030 prévoit de porter plus fortement notre ambition de lutter contre l'âgisme en renforçant le rôle et la place des seniors dans la société.

Dans le cadre de notre volet économie, cela implique de **garantir une innovation au plus près des seniors, des territoires et de la recherche**.

C'est ainsi que nous œuvrons à développer la représentation des seniors comme acteurs experts, grâce à de nouveaux adhérents, mais aussi à des projets les impliquant plus fortement.

Lors de l'événement Opportunités Seniors 2024, nous avons pu expérimenter le premier « **laboratoire des innovations** », un format déjà déployé par nos collègues du gérontopôle

⁸ Voir le document « Bilan des projets suivis » pour les détails.

⁹ En 2025 étaient présents avec le PGI : Sport Santé Domicile, Kalia Habitat, Traces de Vie et Gabby

¹⁰ Pour l'édition 2025 le Village des Gérontopôles a été tout particulièrement mis en valeur durant le salon, avec la présence de 10 gérontopôles sur les 12 actuellement existants, et 40 entreprises à leurs côtés. Nous avons pu bénéficier de la visite officielle de Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées.

des Pays-de-Loire, qui permet à des porteurs de projets de challenger leur prototype avec des seniors experts, présents pour les écouter et les aider à développer des produits/services répondant intelligemment à leurs besoins et aspirations.

En 2025 nous avons proposé une montée en charge de ce volet, en organisant trois sessions du laboratoire des innovations, une quatrième s'étant tenue tout début 2026 :

- Une première session s'est tenue à Dijon avec l'appui de Vitagora, sur la thématique de l'innovation dans l'alimentation des seniors.

Deux dates ont été proposées en juillet et août 2025, réunissant au total 24 participants seniors. L'objectif était de répondre indirectement aux besoins de deux entreprises adhérentes de Vitagora et accompagnées par le PGI en 2024 (BioAlva et Plaisir Vital), en testant la perception et l'acceptabilité de produits alimentaires innovants.

- La deuxième session s'est tenue durant l'évènement Opportunités Seniors du 14 octobre 2025.

Nous avons une mixité de participants entre les professionnels / partenaires présents sur cette journée et des seniors invités spécifiquement pour ce temps (une quarantaine de participants environ sur l'ensemble des 4 présentations). Quatre porteurs de projets ont pu présenter leurs solutions durant 30 minutes et recueillir les réactions des participants : Cabadou, Merci Julie, Seniors Horizons et JoyCall.

- La troisième session s'est déroulée en partenariat avec le bailleur social Orvitis, dans l'une de ses résidences seniors à Dijon.

Réunissant 6 retraités, nous avons ainsi traité le sujet de l'habitat, propice à de nombreuses innovations de la part de porteurs de projets en région.

La dernière session s'est tenue fin janvier 2026, au sein du tiers-lieu L'Inter'Actif porté par la Mutualité française Saône-et-Loire à Autun. L'association La Chouette Funéraire, accompagnée par le comité Opportunités Seniors dès 2023, était présente auprès d'un groupe de 16 retraités pour évoquer les sujets de la fin de vie et du deuil.

A partir de 2026

Nous souhaitons poursuivre la proposition de ces temps d'échange, qui peuvent être (co)-organisés avec des partenaires locaux, si pertinent.

Organiser ces ateliers, avec des porteurs de projet et les publics concernés, peut présenter deux avantages pour Dijon Métropole :

- Faciliter l'implantation et le développement de nouvelles solutions portées par des entreprises locales, en leur permettant de rencontrer leurs publics ;
- Attirer des entreprises implantées ailleurs en région, susceptibles d'initier des partenariats avec des acteurs locaux, pour des solutions bénéficiant aux habitants et acteurs du territoire.

Le PGI ambassadeur de la French Care

Le PGI est membre, depuis 2023 de la communauté French Care, créée par Bpifrance et l'association « Les Acteurs de la French Care », qui fédère tous les professionnels du secteur de la santé en France, autour de valeurs communes, de rencontres et d'évènements, afin de créer des synergies et des opportunités nouvelles.

Lors de l'évènement Opportunités Seniors 2024 a été officialisé **le rôle d'ambassadeur régional confié au PGI**, qui permet à notre équipe d'être présente sur différents évènements nationaux, mais aussi d'organiser des évènements en région avec l'appui de la communauté.

En 2025, nous avons ainsi eu l'opportunité :

- D'être invités à participer au salon SanteXpo et de participer à une interview organisée par Bpifrance sur le stand de la French Care sur le thème « Transformer la santé, c'est accompagner le bien vieillir ». Juliette Duraffourg y est intervenue aux côtés de Line Farah¹¹ et Audrey Verchin¹². [Le replay est accessible en ligne](#).
- D'assister, en marge de SanteXpo, à la soirée de la French Care, réunissant plusieurs dizaines de ses adhérents à l'échelle nationale.
- De réaliser l'éditorial de l'une des lettres d'information de la French Care, diffusée à l'ensemble de ses membres, sur le sujet de la réalité virtuelle en santé.

A partir de 2026

Le fait que le PGI soit ambassadeur French Care pour la BFC peut permettre de décliner de façon locale des évènements sur ce sujet : webinaires thématiques, petits déjeuners, etc. Une telle initiative serait pertinente pour certains acteurs du domaine de la santé déjà implantés sur le territoire.

Des nouvelles thématiques d'intérêt émergentes : la mobilité et l'adaptation des commerces

Durant cette année, nous avons entamé une réflexion, que nous souhaitons poursuivre et amplifier dès 2026, autour des segments de consommation « grand public » qui auraient tout intérêt à proposer des adaptations destinées aux seniors. Comme indiqué en introduction de cette note, la France se trouve à un moment crucial où le vieillissement de la population ne peut plus être appréhendé comme une charge ou un secteur spécifique, mais **comme un moteur potentiel d'activité et de croissance**. Pourtant, cette transformation demeure encore insuffisamment reconnue comme un enjeu économique stratégique.

Les deux thématiques que nous citons ici sont des points de départ pour une approche complémentaire de la silver économie telle que souvent appréhendée comme répondant aux enjeux de dépendance ou d'organisation médico-sociale.

¹¹ Directrice des Grands Défis « santé mentale » et « bien vieillir », en charge des sujets d'intelligence artificielle en santé à la Délégation ministérielle au numérique en santé.

¹² Responsable des opérations chez EPOCA.

Lors de l'évènement Opportunités Seniors 2025, la **thématique de la mobilité** a été retenue, nous permettant d'entrevoir un large champ des possibles en termes d'innovation de produits et de services en direction des plus âgés et potentiellement fragilisés. Nous souhaitons ainsi poursuivre la réflexion en 2026 pour lancer différents projets sur ce sujet.

En fin d'année 2025, avec l'appui de Grand Besançon Métropole, nous avons également lancé un premier projet visant à **sensibiliser les commerçants à la transition démographique**, en cours de finalisation avec les équipes pour être lancé à partir d'avril 2026. Le projet sera mené jusqu'en novembre 2026 sur le territoire de GBM et nous souhaitons ensuite poursuivre et essaimer l'action sur d'autres territoires, partant des recommandations qui auront été formulées.

A partir de 2026

Sur ces deux sujets, le PGI souhaite bien évidemment travailler en synergie avec les travaux menés par Dijon Métropole et ses partenaires (CCAS notamment), afin d'inscrire ces projets dans une politique territoriale et une stratégie commune. Nous pourrions ainsi proposer, en fin d'année, une action similaire à celle lancée sur le territoire de Besançon auprès des commerçants locaux.

4. Mise en œuvre des projets présentés

4.1 La poursuite de la dynamique du comité Opportunités Seniors

Les partenaires réunis au sein du comité Opportunités Seniors nous permettent de poursuivre et d'amplifier, la dynamique déjà à l'œuvre depuis 2022.

Parmi les sujets déjà traités par le PGI et ses partenaires, se trouvent tout particulièrement le soutien aux porteurs de projets proposant des innovations ciblées « prévention de la perte d'autonomie » et/ou « dépendance ». Bien que ces innovations puissent concerner plusieurs milliers, voire des millions de seniors, elles restent souvent cantonnées au sein d'un marché dit de niche.

Sur ce volet nous souhaitons poursuivre trois axes :

- **Le soutien à l'innovation** grâce à la détection facilitée des projets au sein du réseau de partenaires et la fluidification du parcours de développement grâce aux dispositifs déjà existants localement : nous pensons notamment aux dispositifs des partenaires, dont certains sont implantés sur le territoire de Dijon Métropole (Santenov, la Presta'Inno de l'AER, le parcours d'incubation via Deca BFC, l'incubateur « Le T » piloté par France Active, etc.)

Nouvelle brique 2026

Sur ce sujet, nous souhaitons pouvoir amplifier davantage le maillage et le chainage des partenaires gravitant autour des porteurs de projets, notamment sur le territoire de Dijon Métropole. Avec l'accord et l'appui de la collectivité, nous pourrions organiser des réunions annuelles pour faire un point sur les projets liés au vieillissement et nous assurer qu'ils sont connus et suivis de manière optimale au sein de l'écosystème.

- **Accompagner le passage à l'échelle** de certains projets, grâce notamment à l'accélérateur VIVA Lab, coordonné en région par le PGI sur délégation de la Carsat BFC.
- **Favoriser l'expérimentation « terrain »** des solutions développées en région, grâce aux formats du laboratoire des innovations et à la communauté des usagers seniors du PGI.

Nouvelle brique 2026

En complément, nous souhaitons réfléchir à une offre plus structurée de type « UX design », ¹³ qui pourrait être une prestation complémentaire proposée par le PGI aux porteurs de projets souhaitant être accompagnés sur ce volet.

Dans cette optique, **l'événement Opportunités Seniors tient toujours une place primordiale**, comme lieu de RDV annuel des professionnels et des entrepreneurs et lieu d'échange avec les usagers concernés par les solutions proposées, grâce au laboratoire des innovations.

En synthèse

Objectif stratégique : Structurer et renforcer la silver économie sur le territoire de Dijon Métropole, afin de soutenir l'innovation et la compétitivité des entreprises régionales du bien vieillir

Objectifs opérationnels :

- Création et consolidation d'emplois dans un secteur au fort potentiel de croissance
- Structuration et pérennisation d'une filière économique stratégique pour le territoire
- Renforcement de l'attractivité locale en matière d'innovation et d'accompagnement

4.2 Le développement des produits/services « tout public »

Comme évoqué brièvement dans la partie précédente, nous souhaitons, en 2026, nous tourner davantage vers les marchés de grande consommation, avec des produits et services qui devront nécessairement s'adapter à une clientèle de plus en plus vieillissante.

La thématique de la mobilité

Il s'agit de la première thématique que nous souhaitons investiguer fortement en 2026, à la suite de la dynamique initiée lors de l'événement Opportunités Seniors 2025. Plusieurs sujets peuvent ainsi être abordés :

- Les véhicules classiques et véhicules intermédiaires. Nous allons ainsi engager des discussions avec le Pôle Véhicule du Futur, partenaire de l'événement en 2025, mais

¹³ L'UX design ou « expérience utilisateur » permet d'amener une méthode permettant aux innovations d'être véritablement alignées avec les besoins et attentes des utilisateurs cibles.

aussi avec des représentants de la filière au sein de la Région, des constructeurs automobiles et des fabricants de véhicules intéressés par cette thématique. L'objectif étant à la fois de sensibiliser les concessionnaires et favoriser le développement de véhicules et services adaptés aux différentes fragilités rencontrées dans l'avancée en âge.

- Les transports en commun, avec des possibles études à mener avec de grands opérateurs tels que Keolis ou Transdev, autour des innovations dans ce secteur.
- Les services de mobilité dite inclusive : nous avons ainsi rencontré plusieurs acteurs intéressants lors de l'évènement Opportunités Seniors (Croix Rouge Mobilité, Mob'In BFC, Atchoum, Wimoov, etc.).

Les commerces de proximité

Ce sujet a trouvé un écho tout particulier auprès de GBM l'an passé, qui nous a soutenus pour lancer une expérimentation locale. Les personnes âgées représentant une part importante de la clientèle des commerces de proximité, il est essentiel que ces derniers soient adaptés (accès, circulation intérieure, affichage, etc.)

En fonction des résultats de ce premier projet, plusieurs pistes pourraient être discutées pour l'essaimage à d'autres territoires, comme Dijon Métropole, notamment :

- Elaborer des guides de bonnes pratiques à destination des commerçants (dont charte d'engagement, cartographie des bonnes pratiques, etc.)
- Accompagner individuellement les commerçants dans l'adaptation de leurs locaux et services, etc.

Autres thématiques

Si les deux sujets cités plus haut sont ceux que nous souhaitons prioriser pour 2026, nous gardons à l'esprit d'autres thématiques sur lesquelles il nous paraît important de poursuivre une réflexion, du fait notamment des ateliers initiés grâce au laboratoire des innovations :

- L'habitat, avec la poursuite des partenariats entre le PGI et les bailleurs sociaux sur la thématique de l'adaptation des logements ;
- L'alimentation, en poursuivant notre partenariat avec Vitagora.

En synthèse

Objectif stratégique : Faire du vieillissement de la population un levier de développement économique local, en accompagnant l'adaptation des marchés de grande consommation

Objectifs opérationnels :

- Stimuler l'innovation économique autour des besoins des seniors dans des secteurs à fort impact (mobilité, commerce)
- Accompagner l'adaptation des filières existantes aux évolutions démographiques
- Favoriser l'expérimentation territoriale comme levier de structuration de nouveaux marchés et de diffusion de bonnes pratiques.

4.3 Sensibiliser pour susciter l'innovation

Afin de susciter l'innovation dans ces différents domaines, nous souhaitons engager des démarches à plusieurs niveaux en 2026 :

1. Rencontres avec les grandes écoles et réseaux universitaires en région, dans une double optique :

- Sensibiliser les étudiants au potentiel d'innovation dans ce secteur ;
- Engager des partenariats pour réaliser, avec des étudiants, des études de marché.

Nous avons à ce jour plusieurs contacts prometteurs, qu'il s'agira d'approfondir, par exemple avec le CESI et ESEO à Dijon.

2. Rencontres avec les fédérations et responsables de branches professionnelles comme l'UIMM sur le matériel médical, les fédératifs du bâtiment, des transports, etc.

A ce sujet, le Conseil régional a proposé d'organiser début 2026 un temps d'échange entre le PGI et les responsables de différents secteurs d'activités potentiellement concernés par la transition démographique (bâtiment, agro-alimentaire, automobile, numérique, santé, etc.), afin de partager les problématiques et les pistes de projets communs. Cette initiative pourrait ensuite être déclinée au niveau de Dijon Métropole avec les interlocuteurs pertinents.

3. Rencontres avec les organisations patronales pour comprendre leurs problématiques et engager des actions conjointes (voir volet suivant sur les salariés vieillissants en entreprises)

En synthèse

Objectif stratégique : Poursuivre la structuration d'un écosystème local d'innovation autour de la transition démographique, afin de faire émerger de nouveaux projets, marchés et partenariats répondant aux enjeux du vieillissement de la population

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et mobiliser les futurs talents sur les opportunités d'innovation et d'entrepreneuriat liées à la transition démographique
- Renforcer les liens entre enseignement supérieur, recherche et entreprises pour produire des études de marché, analyses sectorielles, etc.
- Fédérer les filières et branches professionnelles autour d'enjeux communs liés au vieillissement

4.4 La prise en compte de l'adaptation des entreprises aux salariés vieillissants et aux problématiques de la transition démographique

Derrière cette thématique se cachent en réalité deux principaux enjeux :

- L'emploi des seniors et la gestion des fins de carrière ;
- Les situations d'aidance au travail, à savoir un salarié qui est aidant, qu'il s'agisse d'un enfant, conjoint ou parent/proche âgé.

Sur le premier point, nos rencontres avec les différentes fédérations et organisations patronales permettront sans doute d'évoquer ces sujets et d'entrevoir des projets à mener, aussi bien sur la formation/sensibilisation des employeurs, que les adaptations possibles au sein des entreprises et postes de travail. L'enjeu est d'accompagner davantage les entreprises à travailler avec des salariés plus âgés, avec toutes les adaptations que cela peut engendrer.

Sur le second point, nous allons amorcer un premier projet en 2026 associant l'ARACT et l'ARS BFC, ciblant un public spécifique : les salariés aidants travaillant dans les EHPAD de la région. L'objectif de ce projet qui sera mené durant l'année 2026 vise à développer une formation-action et une boîte à outils à destination des employeurs – gestionnaires d'EHPAD – pour appuyer et accompagner les salariés aidants d'un proche à domicile et également aidant professionnel en EHPAD. Cette première expérience permettra de réaliser une veille documentaire et un premier état de l'art des pratiques en ressources humaines remarquables. Ces éléments constitueront une première étape dans la constitution d'un corpus d'outils à destination des employeurs, dans un contexte où un salarié sur quatre aura plus de 50 ans d'ici à dix ans.

Cette thématique intéresse d'autres partenaires. Nous en avons échangé en fin d'année avec les responsables « Santé et territoires » des caisses du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et Franche-Comté.

Si Dijon Métropole, du fait de son implication dans le champ de l'enseignement supérieur et de la formation s'intéresse à cette thématique, nous pourrions initier de nouvelles actions sur ce sujet dans le courant de l'année.

En synthèse

Objectif stratégique : Accompagner les entreprises et les filières régionales dans l'adaptation de l'emploi, de l'organisation du travail et des parcours professionnels aux enjeux du vieillissement de la population active.

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et outiller les employeurs sur les enjeux liés à l'emploi des seniors, aux fins de carrière et à l'adaptation des postes de travail
- Expérimenter des actions ciblées en faveur des salariés aidants, en lien avec les acteurs de la santé et de la qualité de vie au travail

5. Synthèse du plan d'action 2026

Pour cette année 2026, nous souhaitons proposer un plan d'action ambitieux, à la hauteur des enjeux de la transition démographique, qui dépassent les seuls « marchés » liés aux produits et services spécifiquement dédiés à la prévention de la perte d'autonomie ou la dépendance. Le PGI et ses partenaires travailleront durant cette année en concertation avec les services de Dijon Métropole ainsi qu'avec les autres collectivités soutenant ce plan d'action (Région et Grand Besançon Métropole), afin d'inscrire ces actions dans une stratégie régionale cohérente avec les différentes politiques locales concernées.

Le schéma ci-après récapitule les grands axes de travail que sont :

1. La poursuite de la dynamique du comité Opportunités Seniors

Objectif : Structurer et renforcer la silver économie localement, pour soutenir l'innovation et la compétitivité des entreprises territoriales du bien vieillir.

2. Le développement de produits/services « tout publics »

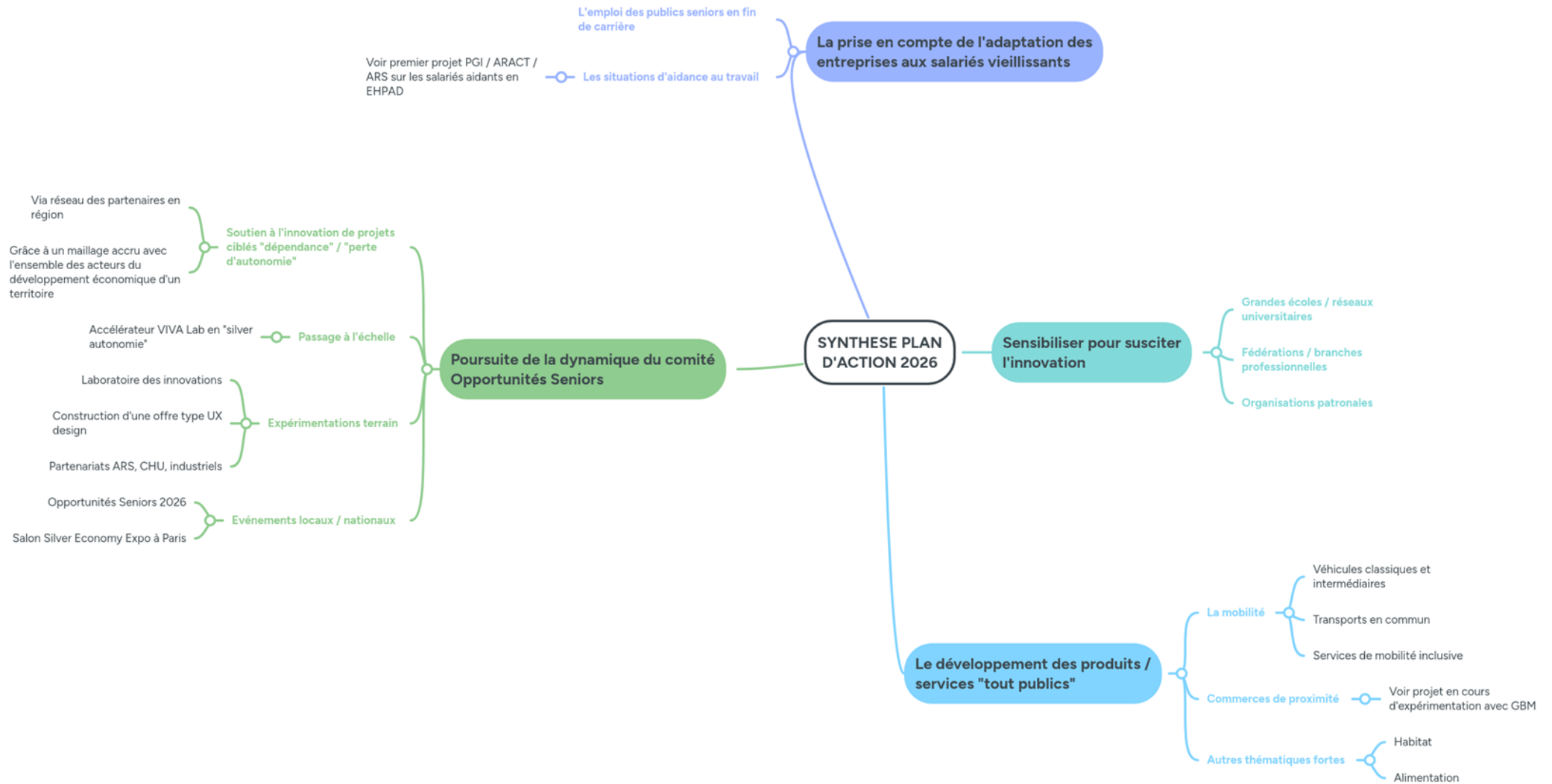
Objectif : Faire du vieillissement de la population un levier de développement économique territorial, en accompagnant l'adaptation des marchés de grande consommation.

3. Sensibiliser pour susciter l'innovation

Objectif : Poursuivre la structuration d'un écosystème local d'innovation autour de la transition démographique, pour faire émerger de nouveaux projets, marchés et partenariats répondant aux enjeux du vieillissement de la population.

4. La prise en compte de l'adaptation des entreprises aux salariés vieillissants et aux problématiques de la transition démographique

Objectif : Accompagner les entreprises et les filières locales dans l'adaptation de l'emploi, de l'organisation du travail et des parcours professionnels aux enjeux du vieillissement de la population active.



6. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour cette partie sera de **10 000 €**, comprenant le temps de développement et de prospection nécessaire au projet. Ce temps est nécessaire afin de mobiliser de nouveaux partenaires chaque année et de contribuer à enrichir les actions du PGI au service de l'adaptation du territoire au vieillissement de sa population.

Budget prévisionnel 2026 - Opportunités Seniors			
CHARGES LIEES AU PROJET	Prévision 2026	PRODUITS LIES AU PROJET	Prévision 2026
ACHATS	8 091 €	VENTES DE PRESTATIONS	2 400 €
Achat de matière et fournitures	400 €	Facturation Stand Silver Eco Expo	2 400 €
Achat de matériel, équipements	400 €	SUBVENTION D'EXPLOITATION	69 000 €
Achats de prestation de service	7 291 € ¹⁴		
SERVICES EXTERIEURS	3 850 €		
Locations	3 500 €		
Assurances	100 €	Région BFC	25 000 €
Documentation	50 €	Communes et leurs groupements	32 000 €
Entretien et réparation	200 €	Dijon Métropole	10 000 €
Sous traitance générale	0 €	Grand Besançon Métropole	22 000 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 300 €		
Honoraires et intervenants extérieurs	1 000 €	Organismes sociaux	12 000 €
Publicité, publication	500 €	Malakoff Humanis	12 000 €
Foires et expositions	3 000 €		
Déplacements, missions, réception	7 400 €		
Services bancaires, autres	400 €		
IMPOTS ET TAXES	1 159 €		
Impôts et taxes sur rémunération	859 €		
Autres impôts et taxes	300 €		
CHARGES DE PERSONNEL	46 000 €		
Rémunération	35 000 €		
Charges sociales	11 000 €		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0 €		
Dotation pour dépréciation des immobilisations	0 €		
TOTAL DES CHARGES LIEES AU PROJET	71 400 €	TOTAL DES PRODUITS LIES AU PROJET	71 400 €

¹⁴ Cette ligne correspond à la fois à l'achat de prestations (par exemple rémunération du / des conférenciers lors de l'événement Opportunités Seniors), mais aussi aux frais liés à la gratification d'un stagiaire, qui viendra appuyer le PGI au premier semestre 2026, issu de l'IAE de Besançon (parcours marketing).